

Propos financiers

Vos finances ont-elles besoin d'un bon ménage de printemps?

Certains investisseurs ont des placements auprès de plus d'une d'institution. Peut-être avez-vous participé à un régime enregistré d'épargne-retraite (REER) collectif par l'entremise d'un employeur? Ou encore, un régime enregistré d'épargne-études (REEE) ou un compte d'épargne libre d'impôt (CELI) auprès de votre banque? Il pourrait également être question de placements auprès d'un quelconque établissement, comme un certificat de placement garanti (CPG) ou des actions?



Pourquoi ne pas profiter de cette période de l'année pour simplifier la gestion de vos placements.

Consolidation

Lorsque vous consolidez tous vos placements auprès d'un seul fournisseur de services financiers, les avantages sont nombreux. D'abord, on s'aperçoit souvent que certains actifs sont dédoublés, ce qui augmente les risques. Des changements apportés dans le but d'assurer une diversification adéquate du portefeuille s'imposent alors pour réduire les risques, maximiser les rendements potentiels et permettre une performance plus uniforme.

Dans le cadre de ces modifications, des actifs pourraient se voir répartis parmi les comptes enregistrés et non enregistrés afin d'en arriver à une plus grande efficacité fiscale. Et puis, le simple fait d'avoir moins de relevés à gérer pour faire sa déclaration de revenus représente déjà un avantage certain.

Meilleure vue d'ensemble

Lorsque les placements sont éparpillés, effectuer un suivi adéquat peut se révéler une tâche plutôt frustrante. Lorsque vous disposez d'un état financier consolidé, vous pouvez examiner vos placements en un tournemain et gagner du temps. Il est également plus simple pour nous de vous aider. Nous pouvons veiller à ce que vos placements reflètent adéquatement vos objectifs et vous suggérer des modifications à mesure que vos besoins évoluent.

Prochaines étapes : Si vous avez des régimes enregistrés ou d'autres placements auprès de différents établissements financiers, nous pouvons vous donner des renseignements sur le processus de consolidation et déterminer si le tout en vaut la chandelle financière selon votre situation personnelle.



Jean Létourneau, CPA, CGA, Pl. Fin., CIM
Conseiller principal en gestion de patrimoine & Gestionnaire de portefeuille
Téléphone : 450-676-2744
jean.letourneau@bnc.ca



Evelyne Plourde
Adjointe
Téléphone : 450-462-6345
evelyne.plourde@bnc.ca



Bernard Larivière, Pl. Fin.
Conseiller Sénior



Philippe Létourneau, B.A.A.
Associé en gestion de patrimoine
philippe.letourneau@bnc.ca

*« Faire équipe avec vous ...
Gérer votre patrimoine de façon professionnelle avec discipline, prudence et rigueur »*



Équipe de gestion
de patrimoine
JEAN LÉTOURNEAU

Nouvelle longévité : vos objectifs financiers pour la retraite sont-ils adéquats?

Un plus grand nombre de Canadiennes et Canadiens arrivent à l'âge de la retraite avec une espérance de vie plus longue grâce à des styles de vie plus sains et aux progrès de la médecine. Selon Statistique Canada, une femme de 65 ans peut s'attendre à vivre jusqu'à l'âge de 87 ans et un homme jusqu'à l'âge de 85 ans. Il s'agit là d'une moyenne, donc votre épargne-retraite devrait tenir compte d'une espérance de vie encore plus longue, normalement au moins jusqu'à l'âge de 90 ans.

Pouvez-vous imaginer un temps où les Canadiens et Canadiennes auront à financer une retraite qui s'échelonne sur une période de 20 ans ou plus? Eh bien, d'ici votre retraite, cette situation pourrait bien être la vôtre.

De combien aurai-je besoin pour prendre ma retraite?

Voilà sûrement une des premières questions que vous vous poserez lorsque vous envisagerez de financer une retraite qui s'échelonnera possiblement sur une période de plus de 20 ans. Nous vous proposons de faire une projection de retraite afin de valider le tout selon vos objectifs. La façon dont vous entendez profiter de vos années de retraite représente une information clé. Vous voulez acheter une résidence secondaire, voyager, ou réduire votre espace de vie à un condo et passer plus de temps avec vos petits-enfants? Le style de vie que vous imaginez nous aidera à déterminer le revenu nécessaire, une donnée essentielle pour établir vos objectifs d'épargne-retraite.

On doit aussi tenir compte de certains facteurs qui entrent en ligne de compte, tel, votre état de santé, votre niveau de tolérance au risque, et votre plan successoral. Nous devons également tenir compte des effets de l'inflation et de la nouvelle longévité. En fin de compte, nous vous aidons à établir un objectif d'épargne et une date pour la retraite qui vous permettront de profiter du style de vie espéré sans que vous ayez à vous préoccuper de vos économies.

Un plan pour parer aux coûts de santé

On vous souhaite une longue vie en bonne santé, cela va de soi. Cependant, il faut se rendre à l'évidence qu'en prenant de l'âge, on augmente les possibilités de problèmes médicaux ou de maladies, qui pourraient entraîner des soins à long terme ou en résidence qui coûtent cher. Vous pouvez vous procurer une assurance de soins de santé à long terme, afin d'éviter que les coûts pour les soins ne viennent diminuer vos économies. Notez cependant que la plupart des compagnies d'assurance qui offriraient une assurance de soins de santé à long terme au Canada n'offrent plus ce produit. Donc, les choix ces jours-ci sont limités. Une autre option consiste à mettre de côté des fonds qui pourraient devenir des legs si vous ne vous en servez pas.



Les enfants nommés bénéficiaires dans un testament peuvent recevoir leur héritage alors qu'ils sont déjà bien établis, voire eux-mêmes à la retraite. Serait-il alors plus avantageux de nommer les petits-enfants en tant que bénéficiaires? Ou encore de donner des fonds aux enfants plus tôt, lorsqu'une aide financière les aiderait davantage? Nous pouvons vous renseigner sur les répercussions potentielles des dons, faits de votre vivant, sur votre santé financière ou votre revenu de retraite.

Vivre plus longtemps avec le revenu de retraite

Tout peut arriver. Malgré le fait d'avoir planifié une retraite confortable, des événements imprévus pourraient compromettre votre sécurité financière. Un divorce, par exemple, qui viendrait scinder les actifs et avoirs. La vente d'une entreprise à un prix moins élevé que prévu. Dans de tels cas, il faudra alors envisager des solutions afin de pallier ces imprévus.

Parmi les solutions à votre disposition, notons les prestations de retraite différées du gouvernement, les méthodes de réduction des impôts, les rentes et les placements garantis, ainsi que des stratégies de revenu de retraite plus complexes. Votre bien-être financier sera ainsi protégé et vous aurez l'esprit tranquille : votre revenu de retraite sera en mesure de financer votre style de vie, peu importe votre âge.

Prochaines étapes : à toutes les étapes de la vie, une espérance de vie plus longue peut avoir des répercussions sur votre portrait financier, tant sur le plan des montants à économiser, pendant que vous êtes plus jeune, que sur la façon dont vous retirez vos montants à la retraite. Vous souhaitez examiner comment votre plan pourra supporter vos besoins étant donné la nouvelle longévité? Discutons-en ensemble.

Les clés d'une longue vie saine

Vivre sainement se manifeste de diverses manières, mais il y a cinq éléments de base qui permettent de réduire le risque de développer un cancer, une maladie cardiaque ou un AVC, lesquels représentent les principales causes de mortalité au Canada.



Bien manger. Incluez une grande variété de légumes, fruits, protéines et grains entiers dans votre régime. Évitez ou mangez moins d'aliments transformés.



Être actif ou active. Cherchez à faire 30 minutes d'activités physiques modérées par jour pour faire battre le cœur – une bonne marche rapide compte!



Limiters sa consommation d'alcool. Si vous prenez de l'alcool, buvez en modération. Si vos habitudes de consommation d'alcool deviennent excessives, établissez des balises.



Arrêter de fumer. Arrêter de fumer maintenant peut encore réduire les risques à l'avenir. Recherchez des méthodes éprouvées pour vous aider dans cette résolution.



Maintenir un poids santé. Pour perdre du poids, nul besoin de régimes austères. Il suffit de faire attention à ce que vous mangez, de faire de l'exercice et de chercher à vous améliorer graduellement.

Vous voulez aider un enfant à acheter une résidence?

Imaginez un peu être à la recherche de votre première maison dans le marché d'aujourd'hui. Les prix de l'immobilier continuent de grimper de façon importante.. La réglementation hypothécaire est plus stricte. Le coût de la vie poursuit sa montée également. Il s'agit d'un défi financier de taille.

Si vous êtes le parent d'un enfant qui cherche à devenir propriétaire d'une maison, vous pourriez envisager de l'aider pour sa mise de fonds. Votre aide pourrait lui permettre de choisir la maison et l'emplacement souhaités plutôt que de faire certains compromis. En fait, votre aide pourrait bien représenter toute la différence entre un achat réalisé aujourd'hui et un achat à une date beaucoup plus lointaine pour lui permettre d'économiser plus.

D'une certaine façon, vous en tirez profit également. En lui donnant une part de son héritage d'avance, vous avez la chance de voir de votre vivant comment vous participez à l'amélioration de la vie de votre enfant, plutôt que par l'entremise d'un testament après votre mort.

Toutefois, la décision n'est pas à prendre à la légère. Avant d'aider financièrement son enfant, on se doit d'examiner plusieurs facteurs personnels et financiers.

Considérations personnelles

Certains parents s'inquiètent de participer au sentiment qu'auraient leurs enfants que tout leur est dû s'ils leur donnent de l'argent trop facilement. Ne serait-il pas préférable

que mon enfant travaille pour son argent, apprenne à économiser, s'achète une maison qui correspond à ses moyens et découvre la signification de vivre une vie financièrement indépendante?

En outre, le fait de créer un précédent non voulu représente une autre crainte. Si, après l'achat, votre enfant souhaite avoir de l'argent pour une piscine ou pour démarrer une entreprise, il ou elle pourrait s'attendre à ce que vous le financiez à nouveau.

Si vous avez plus d'un enfant, il faut veiller à ce qu'une aide financière auprès de l'un ou l'autre n'entraîne pas de la discorde entre eux ou de l'amertume envers vous. Allez-vous mettre votre testament à jour pour réduire l'héritage de cet enfant en conséquence? Qu'arrive-t-il si un autre enfant demande une somme comparable, pour une mise de fonds ou pour quelque chose de complètement différent?

Considérations financières

Avant de décider de donner un coup de pouce ou de calculer le montant à donner, il est important de déterminer si votre contribution aura un effet sur vos objectifs d'épargne-retraite ou vos buts financiers.



Si vous décidez de procéder, prenez note du fait que bon nombre des prêteurs hypothécaires vous demanderont de signer une lettre de don, normalement fournie par le prêteur. La lettre stipule clairement que l'argent est en fait un don, et non un prêt, car le prêteur veut s'assurer que l'emprunteur n'alourdit pas son fardeau de dette. Vous pourriez également examiner d'autres options qui n'impliquent pas le don d'argent, comme de cosigner l'hypothèque.

Prochaines étapes : si vous envisagez d'aider un de vos enfants à acheter une maison, n'hésitez pas à communiquer avec nous. Vous pouvez peser le pour et le contre au niveau personnel, et nous pourrions vous aider avec les questions financières.

Planification financière

Que faire avec mon remboursement d'impôt?

On a parfois l'impression que le remboursement d'impôt est un cadeau de la part du gouvernement. Pourtant, ce remboursement représente une somme d'argent qui vous appartenait déjà. Vous ne faites que la récupérer.

En résistant à la tentation de vous gâter, vous pouvez mettre cet argent à profit pour améliorer vos finances futures. Voici quelques-unes des façons les plus efficaces pour mettre votre remboursement à bon profit.

Rembourser les dettes. Si vous avez une dette assortie d'un taux d'intérêt relativement élevé, comme un solde impayé sur une carte pour crédit, vous pouvez utiliser ce remboursement pour réduire le solde et réduire, voire éliminer, les coûts en intérêt.

Créer un fonds d'urgence. Votre remboursement d'impôt peut servir à renflouer un fonds d'urgence existant. Vous n'en avez pas? Voilà donc une occasion en or d'en mettre un en place.

Cotiser à un régime enregistré. Pourquoi ne pas vous montrer fiscalement astucieux et faire passer les montants remboursés à un régime avantageux sur le plan fiscal, comme un régime enregistré d'épargne-retraite (REER), un compte d'épargne libre d'impôt (CELI) ou un régime enregistré d'épargne-études (REEE)?

Réduire la facture fiscale des retraits d'un FERR. Lorsque vous serez à la retraite, vous



devrez payer des impôts sur les retraits effectués de vos fonds enregistrés de revenu de retraite (FERR), à votre taux d'imposition marginal. Il existe cependant un bon moyen de réduire l'ampleur de cette responsabilité fiscale. Chaque année, investissez votre remboursement d'impôt dans un compte non enregistré et confiez à ces fonds la tâche de réduire l'impôt dû sur les retraits du FERR.

Prochaines étapes : tel que mentionné, plusieurs options s'offrent à vous : il convient donc d'envisager la stratégie la plus appropriée pour vous permettre d'atteindre vos objectifs.

Une économie fiscale sans remboursement?

Si vous êtes travailleur autonome, professionnel ou propriétaire d'entreprise, le simple fait d'avoir à payer moins d'impôts lorsque vous faites votre déclaration, grâce à une cotisation REER, peut représenter un soulagement fiscal bienvenu. Ou encore, si vous réduisez les déductions qui sont prélevées à la source sur votre chèque de paie, vous pouvez alors profiter de liquidités tout au long de l'année. Bien que ce soulagement soit moins évident qu'un remboursement d'impôt, il s'agit néanmoins de sommes qui se seraient autrement retrouvées dans les coffres du gouvernement. Par conséquent, toutes ces façons visant à améliorer votre vie financière sont tout aussi pertinentes pour les montants épargnés que pour les liquidités additionnelles.

Effectuer des retraits d'un FERR... stratégiquement



Au moment de retirer des sommes de votre fonds enregistré de revenu de retraite (FERR), une ou plusieurs des stratégies suivantes pourraient contribuer à réduire votre facture fiscale.

FERR. Même si normalement il convient d'attendre jusqu'à l'âge obligatoire de 71 ans pour mettre sur pied un FERR, vous pourriez envisager d'en établir un à 65 ans. Toutefois, vous n'y transféreriez de votre régime enregistré d'épargne-retraite (REER) qu'une somme suffisante pour vous permettre d'effectuer un retrait du FERR de 2000 \$ par année jusqu'à l'âge de 71 ans. Ce montant est admissible au crédit impôt sur le revenu de retraite de 2000 \$ au niveau fédéral.

Déterminer les montants à retirer. Dans la mesure du possible, il est souvent plus astucieux de ne retirer que le montant annuel minimal requis, vous permettant ainsi de réduire votre facture fiscale et d'assurer une croissance de vos économies à l'abri de l'impôt. Toutefois, il arrive parfois qu'il soit plus opportun de retirer une plus grande somme que le montant FERR minimal si les impôts que vous payez sur le montant retiré maintenant sont inférieurs au montant qui sera à payer plus tard, notamment par votre succession.

Âge du conjoint. Si votre conjoint ou conjointe est plus jeune, le taux de retrait du FERR peut s'établir en fonction de son âge, ce qui permet un retrait annuel requis inférieur et représente ainsi moins d'impôts à payer.

Partage des revenus. Si vous avez 65 ans et plus et que votre conjoint ou conjointe se situe dans une fourchette d'imposition inférieure, vous pouvez réaliser des économies en tant que couple en partageant jusqu'à 50 % du revenu d'un FERR avec lui ou elle.

Prochaines étapes : de nombreux facteurs personnels et financiers interviennent dans la façon de déterminer le montant de revenu de retraite à retirer qui soit le plus efficace. Venez discuter avec nous afin de trouver une solution adaptée à votre situation.

Résidence secondaire : quand les rénovations sont-elles fiscalement avantageuses?

Saviez-vous que de rénover votre résidence secondaire maintenant pourrait vous permettre d'économiser des impôts à l'avenir? Tout réside dans la manière d'évaluer les gains en capital. Normalement, les gains en capital représentent la différence entre le prix payé pour un bien et la valeur de ce bien lorsqu'il est vendu ou transféré.

Dans le cas d'une propriété de vacances, vous pouvez ajouter, au montant payé pour acquérir la propriété, le coût des rénovations considérées comme des améliorations apportées aux immobilisations. Ceci entraîne un gain en capital moins élevé et donc moins d'impôts à payer.

On entend par « amélioration apportée aux immobilisations » une nouveauté qui transforme la propriété ou remplace une structure ou un élément existant. Par conséquent, il faut conserver les factures des projets visant la construction d'une annexe,



d'un nouveau patio, ou encore le remplacement des fenêtres, d'un quai, d'un toit ou d'une fosse septique. Les coûts d'entretien ou de réparation ne sont toutefois pas admissibles.

Prochaines étapes : discutez de ce sujet ou d'autres stratégies avec votre comptable, votre fiscaliste ou autres professionnels afin de mieux gérer les impôts à payer sur les gains en capital futurs de votre propriété secondaire.

Un des crédits d'impôt les moins utilisés



Selon les spécialistes en déclaration d'impôt personnelle, le crédit d'impôt pour frais médicaux figure parmi les déductions ou crédits d'impôt les moins utilisés. Une raison possible : bon nombre de contribuables ne savent pas quelles dépenses sont admissibles.

Par exemple, saviez-vous que vous pouvez déduire les coûts suivants : lunettes, lentilles cornéennes, chirurgie au laser, orthodontie, physiothérapeute, chiropraticien ou

psychologue? Si vous souscrivez une assurance collective auprès de votre employeur, les frais dont vous devez vous acquitter pour les soins dentaires sont permis, ainsi que la portion des primes payées pour vos avantages sociaux dentaires, médicaux et oculaires. Pour obtenir la liste complète des dépenses admissibles, consultez RC4065 Frais médicaux sur le site canada.ca ou IN-130 Frais médicaux sur le site revenuequebec.ca.

Prochaines étapes : regroupez vos frais et ceux de votre partenaire et de vos enfants sur une période de 12 mois. Notez cependant que les frais ne peuvent être réclamés que s'ils sont supérieurs à 2421 \$ (pour l'exercice financier 2021 au niveau fédéral) ou représentent un montant supérieur à 3 % de votre revenu net ou celui de votre partenaire. L'un ou l'autre des conjoints peut faire la demande de déduction, mais c'est normalement le conjoint ou la conjointe qui touche le salaire le moins élevé qui fait la réclamation.